

FORMATION**« La garde partagée en contexte de violence conjugale »****Cette offre s'adresse aux maisons d'hébergement
pour femmes victimes de violence conjugale**

À l'instigation de maisons d'hébergement, Denyse Côté dirige depuis trois ans une recherche sur la question de la garde partagée en situation de violence conjugale. Sociologue, professeure et chercheure à l'Université du Québec en Outaouais, elle est spécialiste de la garde partagée et directrice de l'ORÉGAND.

Une série d'entrevues menées auprès de femmes en garde partagée avec un ex-conjoint violent et auprès d'intervenantes oeuvrant au sein de maisons d'hébergement, ont permis d'identifier un grand nombre de besoins, tant de la part des femmes interviewées que des intervenantes. Comment appliquer la garde partagée des enfants avec un ex-conjoint violent tout en assurant leur sécurité et la sienne propre? Comment appuyer les femmes dans leurs transactions avec l'appareil judiciaire et avec leur ex-conjoint lorsque la possibilité d'une garde partagée est envisagée ?

Cette recherche a permis l'élaboration d'une formation sur mesure destinée aux intervenantes des maisons d'hébergement. Les premières formations dispensées en 2004-2005 à travers le Québec ont connu un vif succès.

Pour plus de renseignements communiquez à : oregand@uqo.ca

Cette formation est d'une durée d'une journée.

Un minimum de 10 personnes et un maximum de 15 personnes est requis.